



Strasbourg, 21 mars 2009

CEP-CDPATEP (2009) 1F

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

CEP-CDPATEP

5^e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR

LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, Strasbourg
30-31 mars 2009

*Document du Secrétariat Général
Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire
Direction de la Culture et du patrimoine naturel et culturel*

Présentation de l'objet de la Conférence

Adoptée à Florence (Italie) le 20 octobre 2000 et entrée en vigueur le 1^{er} mars 2004, la Convention européenne du paysage a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération européenne dans ce domaine. La Convention est le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. Elle s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.

La Convention représente une importante contribution à la mise en œuvre des objectifs du Conseil de l'Europe, qui sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe. En prenant en compte les valeurs paysagères, naturelles et culturelles du territoire, le Conseil de l'Europe cherche à préserver la qualité de vie et le bien-être des Européens.

Au 21 mars 2009, 30 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Arménie, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, République slovaque, Slovénie, Espagne, «l'Ex République Yougoslave de Macédoine», Turquie, Ukraine, Royaume-Uni. Six Etats l'ont également signée, mais pas encore ratifiée : Azerbaïdjan, Grèce, Malte, Serbie, Suède et Suisse.

La Conférence a pour objet de présenter à l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe, aux Etats observateurs et aux institutions et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, l'état d'avancement des travaux tendant à la mise en œuvre de la Convention et de traiter des questions pratiques posées en vue de sa mise en œuvre.

* * *

LUNDI 30 MARS 2009

Session d'ouverture

9.00-9.30 *Accueil des participants*

9.30-10.30

1. Allocutions d'ouverture

Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Directrice Générale de l'Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport

M. Guido BELLATTI CECCOLI, Représentant permanent de la République de Saint-Marin auprès du Conseil de l'Europe, Président du Groupe de Rapporteurs sur l'Education, la Culture, le Sport, la Jeunesse et l'Environnement (GR-C), Représentant du Comité des Ministres

Mme Gaye DOGANOGLU, Présidente de la Commission du développement durable du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

M. Jean-François SEGUIN, Président de la Conférence de la Convention européenne du paysage

M. Bruno FAVEL, Président du Comité directeur pour le patrimoine culturel et le paysage (CDPATEP)

M. Audun MOFLAG, Représentant du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) auprès du CDPATEP

Mme Anne-Marie CHAVANON, Présidente de la Commission du développement territorial durable de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

10.30-10.45

2. Adoption de l'ordre du jour

[Document CEP-CDPATEP (2009) 1]

10.45-11.15 *Pause*

11.15-11.30

3. Election du/de la Président(e) et du/de la Vice-Président(e) de la Conférence

11.30-11.45

4. Rappel du mandat du Comité directeur du patrimoine culturel et du paysage (CDPATEP)

* * *

11.45-12.30

Session 1 – Suivi de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

5. Orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

[Document CEP-CDPATEP (2009) 2]

Recommandation CM/Rec.(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (*adoptée par le Comité des Ministres le 6 février 2008*)

6. Politiques du paysage menées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

[Document CEP-CDPATEP (2009) 3 – Présentation des politiques du paysage menées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe]

7. Principes directeurs d'une Base de données du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et projet de décision

[Document pour examen : CEP-CDPATEP (2009) 4 – Base de données du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage – Liens avec HEREIN et projet de décision]

12.30-14.30 *Déjeuner*

14.30-16.00

8. Rapport général d'activités 2007-2009

[Document CEP-CDPATEP (2009) 5]

9. Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

[Document CEP-CDPATEP (2009) 6]

- 20-21 septembre 2007, Sibiu, Roumanie, « *Paysage et patrimoine rural* », organisée dans le cadre de l'Année, « Sibiu, Capitale européenne de la culture » (Publication du Conseil de l'Europe, Série Aménagement du territoire et paysage, N° 88)
- 24-25 avril 2008, Piastany, République slovaque, « *Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire* »
- ...
- 8-9 octobre 2009, Malmö, Suède, « *Paysage et influences déterminantes* »

10. Séminaires nationaux d'information sur la Convention européenne du paysage

- 4-5 juin 2007, Andorre la Vieille, Principauté d'Andorre, « *Séminaire sur le paysage* », (Publication du Conseil de l'Europe, Série Aménagement du territoire et paysage, N° 85)

11. Prix du paysage du Conseil de l'Europe

[Document CEP-CDPATEP (2009) 7]

Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe (adoptée par le Comité des Ministres le 20 février 2008)

12. Information sur certaines réunions récentes du Conseil de l'Europe concernant l'aménagement du territoire et le patrimoine culturel

16.00-16.30 *Pause*

16.30-17.45

13. Rapport «Opportunités de certaines sources de financement européens permettant d'appuyer la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage »

[Document pour examen : CEP-CDPATEP (2009) 8]

14. Projet de résolution

[Document pour examen : CEP-CDPATEP (2009) 9]

18.00-19.30 *Réception officielle au Restaurant Bleu du Palais de l'Europe*

MARDI 31 MARS 2009

Session 2 – Actions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

9.00-10.30

- 15. Présentation des actions menées par les Parties en faveur de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage aux niveaux national, régional et local**
[Document CEP-CDPATEP (2009) 10 – Interventions des Parties et Etats observateurs]

Communications des délégations des Etats présents à la Conférence.

10.30-11.00 Pause

11.00-11.30

- 16. Présentation des actions menées par des institutions et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales en faveur de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage**
[Document CEP-CDPATEP (2009) 11 – Interventions des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales]

Communications de représentants des institutions et organisations gouvernementales et non gouvernementales présentes à la Conférence.

11.30-12.30

Session 3 – Autres travaux menés concernant l'éducation, la formation et la sensibilisation au paysage

17. Education

- Paysage et éducation des enfants
[Document pour information : CEP-CDPATEP (2009) 12]
- L'Expérience photographique des monuments EPIM – Patrimoine et paysage

18. Formation

- La formation des architectes paysagers
[Document pour discussion : CEP-CDPATEP (2009) 13]

19. Promotion de la connaissance et de la recherche

- L'étude du paysage local européen : la méthode des aires circulaires
[Document pour information : CEP-CDPATEP (2009) 14]
- Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage
[Document pour information : CEP-CDPATEP (2009) 15]
- Paysage et éthique
[Document pour information : CEP-CDPATEP (2009) 16]

20. Sensibilisation

- « L’habitat rural vernaculaire, un patrimoine dans le paysage », Futuropa n° 1, 2008
- « Paysage et coopération transfrontalière », Futuropa n° 2 (en préparation)

21. Accès à l’information

Site Internet de la Convention européenne du paysage :

<http://www.coe.int/Conventioneuropéennedupaysage> / www.coe.int/Europeanlandscapeconvention

22. Publications – Projet de résolution sur un conseil éditorial

[Document pour examen : CEP-CDPATEP (2009) 17]

12.30-13.00 Présentation de l’Exposition EPIM – Patrimoine et paysage

12.30-14.30 Déjeuner

14.30-15.30

Session 4 – Suivi et perspectives

23. Programme de travail 2009-2010

[Document pour examen : CEP-CDPATEP (2009) 18]

24. Divers

16.00-16.30 Pause

* * *

Session de clôture

16.30-17.00

25. Conclusions de la Conférence

par le Président de la Conférence

26. Clôture de la Conférence

par le représentant du Secrétaire Général du Conseil de l’Europe

* * *